



Rahin et Chérumont
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bulletin d'Information

Automne 2014



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après six mois de travail avec la nouvelle équipe communautaire, tous les acteurs de celle-ci ont pris leurs marques.

Depuis le mois de mai, les nouveaux rythmes scolaires étaient à l'étude. Ils sont aujourd'hui mis en place : ce sont les nouvelles activités périscolaires, les NAP. Il était impossible d'harmoniser ceux-ci sur l'ensemble du territoire car les centres éducatifs de chaque commune sont différents. Il a été décidé à l'unanimité de laisser chaque collectivité mener l'action qui lui convenait. De plus, celles-ci ne perçoivent pas la même subvention de l'Etat, pour certaines 90 euros par enfant scolarisé et pour d'autres 50 euros (critères établis par l'Etat).

Le permis de construire est accordé pour la réhabilitation de la Filature à Ronchamp, les appels d'offres sont lancés, les travaux doivent commencer au mois de janvier.

La construction de la déchetterie fixe à Champagny a pris du retard, les demandes de subvention n'ayant pas été finalisées par l'ancienne équipe du SICTOM. Nous travaillons avec les élus du syndicat d'Etueffont pour réussir cet investissement nécessaire sur notre territoire. Si nous ne pouvons pas déroger aux obligations qui nous sont imposées ou votées par d'autres entités dont nous dépendons sachez que nous défendons les intérêts de tous.

Bonne lecture de bulletin d'information,

Le Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérumont
René GROSJEAN

La Communauté de Communes et la Filature de Ronchamp

Le projet de réhabilitation du site de la Filature avance peu à peu. Après une année de rencontres avec trois cabinets d'architecture, le projet proposé par le cabinet Atelier Cité Architecture associé à des bureaux d'études spécialisés dans l'urbanisme, l'environnement, la programmation, les structures, les conditions thermiques, a été retenu par le Comité de Suivi composé d'élus de la CCRC mais aussi du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Architecte des Bâtiments de France, la Direction Départementale des Territoires et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Une salle multisports, des locaux de répétition pour les musiciens, des cellules pouvant accueillir entreprises et artisans, et l'aménagement d'une liaison douce reliant Ronchamp Champagne sont les priorités du projet. La première tranche de ces travaux débutera en janvier 2015 et de nombreux, partenaires techniques sont associés à la démarche : SIED70, Orange, les services départementaux d'incendie et de secours, EDF,... Quelques demandes de cellules nous sont déjà parvenues et cela conforte notre travail.

Chantier International

Cette année encore treize jeunes venus d'Allemagne, de Corée, d'Espagne, de France, du Mexique, du Pérou, de Russie, de Taïwan, de Turquie et d'Ukraine se sont installés du 5 au 26 juillet à Ronchamp pour travailler à la mise en valeur d'une partie de l'ancien canal de la Filature. Ils ont été secondés pendant une semaine par 8 Jeunes locaux inscrits au Secteur Jeunes.

Les jeunes ont été accueillis par des habitants volontaires, tous les jours, pour prendre des douches, laver leur linge, et partager un repas. Des habitants les ont accompagnés à la découverte de notre territoire. En retour les jeunes ont invité les habitants à découvrir les plats de leurs pays au cours d'un repas international. Autant de moments de belles rencontres et d'échanges positifs.



*Mireille LAB, 1ère vice-présidente de la CCRC
En charge des services aux personnes et de la culture*



Défi Familles à énergie positive, c'est (re)parti !

Le Pays des Vosges Saônoises, le Pays Vesoul-Val de Saône et le Pays Graylois co-organisent le défi *Familles à énergie positive* durant l'hiver 2014-2015. Il s'agit d'un concours d'économies d'énergie qui se déroule en équipe de 5 à 10 familles. Chaque famille met en place des éco-gestes durant l'hiver afin de réduire ses consommations d'énergie d'au moins 8% par rapport à l'hiver précédent.

Un suivi des consommations de chauffage, d'eau chaude et des équipements domestiques est proposé. Nouveauté 2014-2015 : un suivi des consommations d'énergie liées à la mobilité sera également proposé aux familles volontaires.

Le défi se déroule pendant toute la saison de chauffage, c'est-à-dire de novembre 2014 à avril 2015.

Le logiciel de suivi mis à disposition des familles durant le défi permet de suivre l'évolution des consommations quel que soit le mode de chauffage (fioul, gaz, électricité, bois, propane,...) et quelle que soit la météo (le logiciel corrige les données en fonction de la rigueur du climat).

La Communauté de Communes et les accueils périscolaires



Après la réhabilitation de locaux dans l'école de Frahier-et-Chatebier en 2012, c'est à Plancher-Bas et à Clairegoutte que la CCRC a financé des travaux pour améliorer l'accueil des enfants en dehors des heures d'école.



A Clairegoutte, en accord avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Six Villages (SIVU) regroupant les Communes de Belverne, Clairegoutte, Frédéric-Fontaine, Andornay, Magny Jobert, Palante (ces trois dernières sur la Communauté de Communes du Pays de Lure), les enseignants et le personnel de l'accueil périscolaire, les locaux du pôle éducatif ont été restructurés, isolés et insonorisés permettant d'aménager des espaces pour accueillir les enfants. Le montant de cet aménagement s'élève à 180 000€. Ils sont subventionnés globalement à hauteur de 65% (par l'Union Européenne, l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de Haute-Saône) avec une participation de la Communauté de Communes du pays de Lure. Le restant est à charge de la communauté de communes.



A Plancher-Bas, sur proposition de la commune, une grande partie du rez-de-chaussée de la salle des fêtes Georges Brassens a été aménagée pour rassembler au même niveau la salle de restauration et les salles d'activités pour l'accueil périscolaire. Le montant de cet aménagement s'élève à 36 000€ subventionné globalement à hauteur de 45% par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de Haute-Saône. La subvention du Conseil Général concerne la partie restauration. Le solde de dépenses est à charge de la CCRC.

Merci à l'équipe de la CCRC pour le montage des dossiers de demandes de subventions, le suivi des travaux et des commandes de matériel pour l'aménagement de ces locaux.

*Mireille LAB, 1ère vice-présidente de la CCRC
En charge des services aux personnes et de la culture*

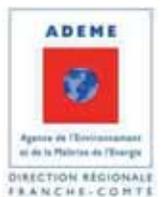
Le défi, inauguré l'hiver dernier en Haute-Saône, a déjà été relevé par 80 familles en 2013-2014. Au final, 87% des familles ont réalisé des économies d'énergie et en cumulant les efforts des 80 familles impliquées, plus de 338 000 kWh ont été économisés (soit l'équivalent de la consommation annuelle de 52 maisons neuves de 100m² niveau BBC) ! L'économie moyenne par équipe a été de 18% pour l'énergie et de 13% pour l'eau.

Tout comme en 2013-2014, des événements réguliers seront proposés aux familles qui participeront au défi en 2014-2015 : visite du centre de traitement des déchets, soirée thermographie, maison de maisons performantes, ateliers tri des déchets ou éco-conduite,...

Participer au défi est gratuit et n'implique aucun investissement financier lourd alors n'hésitez pas à vous inscrire !

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, rendez-vous sur le site mis en place : <http://haute-saone.familles-a-energie-positive.fr/>

Le défi Familles à énergie positive est soutenu en Haute-Saône par...





Secteur Jeunes au top de sa forme !

Aujourd'hui le Secteur Jeunes prend une orientation différente. Effectivement cet été, nous avons proposé d'impliquer davantage les jeunes au sein d'activités qui se veulent de plus en plus créatrices de liens.

En juillet, un « Chantier Jeunes » s'est déroulé à Plancher-Bas au Centre Équestre des Prés de la Grange : huit jeunes de la communauté de communes se sont joints aux jeunes venant de Lure pour construire un abri en bois. Les jeunes ont continué la semaine suivante par le chantier de jeunes volontaires internationaux à Ronchamp. Cette semaine a été très enrichissante culturellement pour les adolescents, puisqu'ils ont créé du lien malgré la barrière de la langue.

En août, neuf jeunes ont participé au mini-camp qui s'est déroulé à Saulxures-Sur-Moselotte dans les Vosges : dépaysement et découverte de nouveaux territoires au menu.

D'autres activités au cours de cet été ont été proposées aux ados : des activités sportives comme de l'escalade sur mur artificiel et naturel, mais aussi plusieurs randonnées VTT et pédestres (rando-hamac).

Un programme bien chargé pour les jeunes toujours dans la bonne humeur. Cette année une cinquantaine de jeunes fréquentent les locaux situés dans le RSP (Place Charles de Gaulle à Champagny). Céline et Virginie les accompagnent dans leurs projets et dans leur temps libre.

Que se passe-t-il au Relais Services Publics Rahin et Chérimont ?

Le 04 décembre 2013 a été inauguré à Champagny, dans l'ancienne caserne des pompiers, le Relais Services Publics, le RSP. Ce label permet en un même lieu, d'accueillir des usagers de tout âge, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs organismes telles que : le Point Information Jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mission Locale Lure-Luxeuil-Champagny, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Pôle Emploi, la Mutuelle Sociale Agricole,... Une borne visio-services est à disposition pour communiquer avec les partenaires qui inaugureront prochainement cet équipement financé par le Conseil Régional de Franche-Comté.

Pour 2014 le RSP a accueilli 300 personnes pour des sollicitations diverses selon leurs besoins.

Aujourd'hui au sein du Relais Services Publics, des ateliers intitulés « Tape à l'œil sur... !! » sont organisés pour les usagers jusqu'à fin décembre. Par exemple, en septembre l'atelier CV a eu lieu. En octobre, c'est un atelier logement, en novembre un atelier mobilité et en décembre un atelier nutrition. Ces ateliers sont pour la plupart sous forme de jeux facilitant l'accès à l'information.

Le RSP propose avant tout, un accueil anonyme et gratuit et est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Virginie DUBAN & Céline CREMEL
Animatrices Relais Services Publics
Animatrices du Secteur Jeunes



Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 8h30-12h00
et 12h30-17h00

Mercredi : 8h30-12h00 et
13h30-16h30

Jeudi : 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 et
12h30-16h00

Contact : 03 84 36 51 59



Un été animé

Le 14 juillet dernier, pour la deuxième fois de son histoire, la Haute-Saône est devenue planétaire. L'arrivée d'étape du Tour de France à la Planche des Belles Filles, en ce jour de fête nationale, a été retransmise sur toutes les chaînes de télé du monde ! Malgré la météo désastreuse, les différents animateurs de la vie associative ou professionnelle s'étaient donné le mot pour promouvoir notre territoire à cette occasion.

Des concerts, des fêtes locales, des découvertes à pied ou à vélo, du sport, une fresque humaine, la pose de fanions à Plancher-Bas et à Plancher-les-Mines, des expositions, nombreux événements avaient été organisés autour du Tour ! Les hébergements touristiques et commerces ont profité de cette aubaine et n'ont pas manqué de mettre en valeur les Vosges du Sud ! Une large promotion a été diffusée à cette occasion par l'office de tourisme intercommunal. Cette arrivée du Tour de France a apporté un rayon de soleil à l'activité dans ce mois de juillet 2014 maussade.

Cette météo et le parcours du Tour en fond de vallée du Rahin n'ont pas facilité l'accueil des camping-cars. En effet, ce public averti et passionné par la Grande Boucle aime se poster au plus près de l'événement, pour y encourager leur(s) champion(s) mais aussi pour profiter de l'ambiance !

Malgré la mise en place de navettes gratuites par le Conseil général, les aires d'accueil à Plancher-Bas et aux Ballastières ont paru trop excentrées. D'autres camping-cars ont stationné à Plancher-les-Mines, dans des prés, sur des accotements, sur des terrains privés. Certains sont venus en repérage plusieurs jours auparavant. Avec 85 véhicules accueillis à Plancher-Bas, 250 aux Ballastières, et une centaine de véhicules répartis çà et là, on peut constater que le Tour à la Planche des Belles Filles attire les foules !

Zoom sur les Ballastières

Cet espace naturel constitué de deux plans d'eau, d'un camping et d'une plage est actuellement géré par un syndicat composé des communes de Champagny, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines et Ronchamp.



Du fait de la réforme territoriale et par sa vocation touristique, le syndicat sera prochainement repris par la communauté de communes qui gèrera ce lieu de loisirs et de détente.

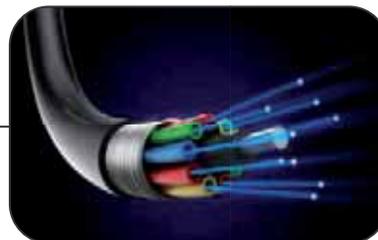
En attendant, le syndicat travaille au développement de différentes activités : détente, pêche, sports, baignade,... Il s'attache également à faire vivre le camping de façon à le confier dans les meilleures conditions, notamment financières, à la communauté de Communes.

Des investissements ont été réalisés, avec des partenaires professionnels du tourisme. Destination 70, l'agence de développement touristique de la Haute-Saône, est venue y implanter huit nouveaux hébergements pour un montant total de 50000€, cofinancés par la Communauté de Communes Rahin et Chérimont, le Conseil Général de Haute-Saône et le Conseil Régional de Franche-Comté à hauteur de 10% chacun, soit 5000€. Il s'agit de cabanes confortables en bois et bâche dans un cadre agréable. Le parfait intermédiaire entre la tente simple du campeur et le mobil-home.

+ d'infos sur www.campingdesballastieres.com

*Benoit CORNU, vice-président de la CCRC
En charge du développement touristique*





Le Haut Débit, où en sommes-nous ?

Ne le cachons pas, la route vers le Très Haut Débit va encore être longue.

Nous travaillons en direct avec le tout récent Syndicat Mixte Haute Saône Numérique (HSN) qui est mandaté pour réaliser les études et la pose de fibre optique ou tout moyen pour améliorer les conditions d'accès au très haut débit.

Les premières réunions de travail ont permis d'identifier les sites les plus critiques. Dans notre ComCom, 10 Sous Répartiteurs (SR) étaient éligibles pour passer à la fibre optique et 5 SR seront traités en priorité. Ils ont été déterminés selon leurs caractères prioritaires, le nombre d'habitants concernés et la criticité d'accès en volume de débit. Des sites comme le collège de Champagny, la zone d'activités économiques et les zones denses et faiblement desservies sont traitées en priorité.

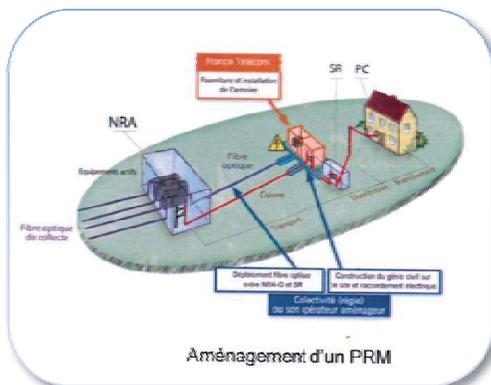
La première phase d'étude va être lancée prochainement, sera soumise aux élus, puis viendra les études détaillées pour les travaux, la planification par rapport à l'ensemble des travaux à réaliser en Haute Saône, puis la commande de la fibre et des équipements de raccordements et enfin la pose de la fibre et les branchements. Tout cela va prendre du temps. Et ce n'est pas possible aujourd'hui de donner une date d'achèvement.

Nous sommes conscients de l'importance de ce dossier et suivons de près chaque étape. Malgré tout, chaque fois que des travaux de voirie importants sont entrepris dans l'une de nos communes, HSN procède au génie civil et à la pose de fourreaux qui permettront ultérieurement l'installation de la fibre optique.

C'est le cas à Plancher-Bas avec 1km réalisé, à Chenebier avec une collecte qui permettra de relier le NRA (Nœud de Raccordement pour les Abonnés) de Chenebier aux sous-répartiteurs de Frahier-et-Chatebier et d'Échavanne. Et sur la commune de Clairegoutte, 1,3 km de génie civil sont planifiés pour réaliser la relation entre le NRA de Lyoffans et le sous-répartiteur de la commune de Magny-Danigon (travaux qui passent devant le pôle éducatif de Clairegoutte) puis environ 600m pour relier spécifiquement le sous-répartiteur de Clairegoutte. Des études sont en cours sur les communes de Champagny et de Plancher-Bas.

A noter que la CCRC participe à hauteur de 113800 euros par an pendant 10 ans à ce chantier. Nous vous informerons régulièrement sur ces avancées.

*Didier VILTET, 3ème vice-président de la CCRC
En charge des technologies de l'information et de la communication*



Source ARCEP



L'alerte est donnée aux plantes invasives de la CCRC !

Les espèces invasives ou espèces exotiques envahissantes sont des espèces :

- allochtones / exotiques
- importées volontairement ou involontairement par l'homme (pour l'agrément de jardin, lors de transports et d'échanges avec les pays étrangers, dans les sacs de graines...)
- qui prolifèrent dans le milieu naturel
- qui changent la composition, la structure et/ou le fonctionnement de l'écosystème.

Le Ragondin, la Tortue de Floride ou encore la Renouée du Japon sont des espèces invasives bien connues sur notre territoire. En voici deux autres à connaître :

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

L'Ambroisie est une plante sauvage originaire d'Amérique du Nord, très problématique pour la santé : son pollen provoque de graves allergies.

Des personnes sensibles peuvent présenter rhinite, associée à une conjonctivite ou à une trachéite, mais aussi pour certains un asthme très grave. Le pollen peut également provoquer de l'urticaire ou de l'eczéma, ou encore une certaine fatigue et des troubles du sommeil.

Par arrêté préfectoral ARS n° 2014 169-0010 du 18/6 la lutte contre l'Ambroisie est rendue obligatoire.

Il est impératif de maîtriser la prolifération de l'Ambroisie. Ces graines produites en grandes quantités sont viables pendant une période de 10 à 30 ans et nécessitent donc un suivi sur le long terme assorti de précautions particulières de surveillance de vigilance, d'informations, de nettoyage des engins agricoles et BTP, de vigilance lors des transports de terre et de gravats.

Aujourd'hui, elle n'est pas encore connue sur le territoire de la CCRC mais s'y rapproche doucement. En effet, déjà bien implantée dans le Doubs et le Jura, elle a été recensée récemment sur le Pays de Villersexel et de Luxeuil-les-Bains.

Il est donc important de rester vigilant et être réactif à sa venue.

Pour cela, merci de signaler la présence de l'Ambroisie au référent de votre commune et à Marie-Claire FAIVRE référente Ambroisie à la communauté de communes. N'hésitez pas à nous contacter même si vous n'êtes pas sûr qu'il s'agisse bien de cette plante : mieux vaut être prudent !

Marie-Claire FAIVRE, 2ème vice-présidente de la CCRC
En charge de l'environnement

Fiche d'identité :

Très ramifiée

Taille : de 30 cm à 120 cm de hauteur,

Feuilles : très découpées, vertes sur les 2 faces

Fleurs : petites fleurs verdâtres situées à l'extrémité des tiges.



8ème TransVosgesSaônoises VTT, c'était le dimanche 7 septembre 2014

La TVS 2014, cofinancée par le Conseil Général de Haute-Saône et la Communauté de Communes Rahin et Chérimont, a connu une fois de plus un succès populaire avec plus de mille participants.

Cette randonnée VTT organisée par PARC (Pour Animer Rahin et Chérimont) est toujours la première manifestation VTT de Haute-Saône en termes de fréquentation et nous pouvons nous en féliciter. Les parcours comme l'intendance sont « au top », aux dires des participants et ce, grâce à toute l'équipe de bénévoles. PARC les remercie pour la réussite de cette manifestation.

La Communauté de Communes apporte son soutien financier et matériel à la TVS depuis 2007.

Rendez vous l'année prochaine le 6 septembre 2015.

*Fabien Reuter, 4ème vice-président de la CCRC
En charge des équipements et événements sportifs
et des sentiers*



Programme du cinéma Sélect à Plancher-les-Mines

Sin City : j'ai tué pour elle

Vendredi 24 (2D) et samedi 25 (3D) octobre à 20h30

Tu veux ou tu veux pas

Vendredi 31 octobre et samedi 1^{er} novembre à 20h30

L'incroyable histoire de Winter le dauphin 2

Samedi 1^{er} novembre à 17h

Dracula untold

Vendredi 7 et samedi 8 novembre à 20h30

Pour plus d'informations :
www.cinema-select.org

Le personnel de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont

David TOURDOT	Direction générale, Développement économique, prospective et stratégie, services, habitat
Agnès VEYSSIERE	Développement et coordination touristique, communication, aménagement de l'espace
Mathilde CORNEILLE	Environnement et SIG
Céline CREMEL	Secteur Jeunes
Virginie DUBAN	Relais Services Publics
Sylvie MALOUVET	Comptabilité
Cindy MAIO	Accueil, secrétariat, déchets ménagers
Charlotte MOSCA	Animation touristique, communication
Emilie STEINER	Coordination péri- et extra-scolaire
Anne-Françoise LOMBARD	Animation péri- et extra-scolaire

Prochain bulletin début 2015...

Directeur de la publication : René GROSJEAN, Président de la CCRC

Crédit photos : Communauté de Communes Rahin et Chérimont, FREDON Franche-Comté, Camping des Ballastières, Atelier Cité Architecture

Impression : Concept Impression, F-70200 LURE

Distribution : Communes et CCRC

Nombre d'exemplaires : 6500

ISSN : 1956-2993 //////////////// Dépôt légal : octobre 2014